

CAVALAIRE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

mag

PRINTEMPS

2019

#19

Dossier p.19

LES ASSOCIATIONS CAVALAIROISES

A LA DÉCOUVERTE DU TISSU ASSOCIATIF LOCAL

Ils font Cavalaire p.25
A LA DÉCOUVERTE
DU YACHT-CLUB

Économie p.27
LE GARAGE
LECOUTOUR

Portrait p.28
INTERVIEW
DE MICHEL COURT



HOMMAGE À M. SIMONELLI



Silvio Simonelli était Cavalaireois depuis plus de 60 ans, tissant tout au long de sa vie de solides amitiés mais pas que... Sa fille Manuela nous livre quelques traits de caractère de son regretté papa :

« Un latin, bien que Cavalaireois depuis 60 ans il restait un latin, le verbe haut et un coeur gros comme ça ! Passionné de football, il avait fait partie du club de Cavalaire à l'époque des Boudou, Eluère et André avec qui il a vécu de grands moments, sa vie professionnelle était liée à la maçonnerie qu'il pratiquait avec passion, tout comme la chasse et ces dernières années il avait le temps de fréquenter ses amis les pêcheurs avec qui il adorait démailler les filets et refaire le monde au Bar du Port, ajoutez à cela les 66 ans de mariage avec notre maman Thérèse et vous savez combien mon papa était fidèle dans sa vie, en famille et en amitié... ».

Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer. Directeur de la publication : Philippe LEONELLI. Rédaction : F. Martini, S. Blandin, G. Hoareau, A.Castel, J. Maraldo. Mise en page : J. Maraldo. Crédits photo : Ludi.fr (couverture), Clin d'oeil, F. Bernard Scotto, mouv-up.com, A. Castel, C.Canepa, A.Georges, S. Blandin, F. Martini, S.Koziol, G. Hoareau, CCAS, mairie de Cavalaire. Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy. Tous droits réservés, reproduction interdite. Tirage 13 000 exemplaires. ISSN : 0997-2412



Sommaire

RETOUR EN IMAGES 4

**FOCUS SUR
LE MARATHON** 6

ACTUALITÉS 7
Ecobreu, les avis favorables se succèdent ;
Cavalaire médaillée d'or pour l'Usine ; Coeur
de ville, la concertation débute ; apparition
des zones tampons ; nuisances sonores ; du
nouveau pour la taxe de séjour ...

**DOSSIER : LES ASSOCIATIONS
CAVALAIROISES** 19

Les associations en chiffres ; l'action municipale au profit des associations ; demain, une maison des associations ...

ILS FONT CAVALAIRE 25

Le Yacht-Club

LES PAGES ÉCONOMIQUES 27

Focus sur une entreprise cavalaireoise :
le garage Lecoutour

PORTRAIT 28
A la rencontre de Michel Court

TRAVAUX RÉALISÉS 30

ERRATUM

Dans le Mag n°18, nous avons omis de mentionner l'auteur de la photo qui a fait la couverture de ce numéro. Toutes nos excuses à Monsieur Sinno du magasin Contre-Jour. Et tous nos remerciements pour son travail de qualité.

La rédaction.

Éditorial

PAR PHILIPPE LEONELLI, MAIRE DE CAVALAIRE-SUR-MER



C'est parti ! Le printemps est là et comme à l'accoutumée on se réjouit de son retour, de sa lumière, de sa chaleur, de l'éclosion des fleurs, plus particulièrement des violettes, qui égaient notre ville et nos collines par leurs couleurs, leurs senteurs et leur beauté.

Comme je vous le disais il y a tout juste un an, c'est aussi la période qui voit les projets se réaliser et c'est bien le constat que nous pouvons faire cette année : le projet Ecoblu continue d'avancer, avec notamment les avis favorables qui se succèdent ; la Maison de la Nature, l'Usine, se voit attribuer une médaille d'or pour sa cohérence et son exemplarité ; les travaux de la crèche sont sur le point de se terminer ; le projet Coeur de ville, continue sur sa lancée, et suite à un travail poussé d'étude et de réflexion, promet bientôt de se concrétiser.

Ainsi, comme promis, les projets deviennent réalité et contribuent déjà au changement de notre commune, à la certitude de lendemains des plus prolifiques grâce à une attractivité qui sera dès lors observable tout le long de l'année.

Le printemps est aussi la période où chaque Cavalaire se prépare pour ce qui a fait la renommée de notre ville : la saison touristique. Les restaurateurs travaillent leurs menus, les plagistes installent les transats et les commerces rouvrent leurs portes ...

L'énergie printanière parcourt notre ville de part et d'autre et nous fait tressaillir d'impatience.

Pour ma part, je suis également plus que désireux de voir se dérouler les animations programmées pour fêter dignement les 90 ans de notre chère Cavalaire. Et je vous convie, d'ores et déjà, à nous rencontrer en ce début d'été pour profiter pleinement de ces instants festifs dont vous pouvez découvrir le programme à la page 7 de ce magazine.

D'ici là, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un magnifique printemps et une excellente préparation de saison.

Et comme l'écrit notre vénérable Paule Conte-Guimelli :

*- Partageons notre beau pays
Que beaucoup d'autres nous envie
Croyez bien, qu'il serait mal vu
Ne pas leur offrir «Bienvenue».*

*Il fait bon vivre à Cavalaire
Tous les râleurs doivent se taire
Si notre ville, sait recevoir
pour nous tous, ce n'est qu'un devoir !-*

Bien à vous.

Philippe Leonelli

Retour en images

1

LE CORSO FLEURI

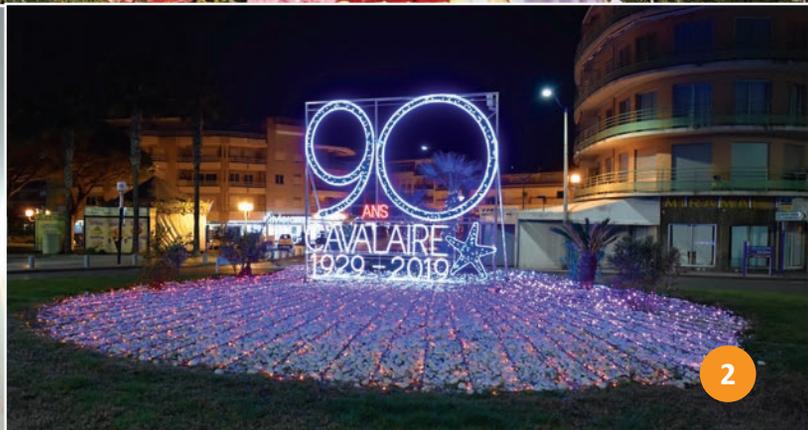
Les miss de Cavalaire lors du Corso fleuri qui s'est déroulé les 9 et 10 février 2019.



1

2

ILLUMINATION DU ROND-POINT DE SAINT-EXUPÉRY POUR LES 90 ANS de Cavalaire-sur-Mer



2

3

JOURNÉE JOB D'ÉTÉ

qui s'est déroulée à la Maison de la Mer le samedi 16 mars 2019 et qui a permis à de nombreux jeunes d'entrer en contact avec des entreprises cavaloises.



3

4

SCULPTURE DE JACKY MAZOYER

Un grand merci à Jacky Mazoyer pour cette oeuvre spécialement conçue à l'occasion des 90 ans de Cavalaire.



4

5

PARCOURS DU COEUR SPÉCIAL 90 ANS

Un parcours spécial réunissant deux bâtiments importants du patrimoine cavalois : l'ancienne gare et la Maison Foncin. Une action menée de main de maître par Sylvie Caratti, conseillère au Développement économique et à l'Animation en collaboration avec le service des sports.



5



6

LA CORSE À CAVALAIRE

Une découverte de la Corse, de sa culture et de sa gastronomie qui s'est déroulée du 22 au 24 février

6



7

VERNISSAGE EXPOSITION GALERIE ART 83

Jeudi 21 mars dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville : vernissage de l'exposition d'art contemporain des artistes R.Sgarra, R.Orlinsky, David David, Vincent Duchene, SVEN, E.Brito, T. Juen et E.Liot.

7

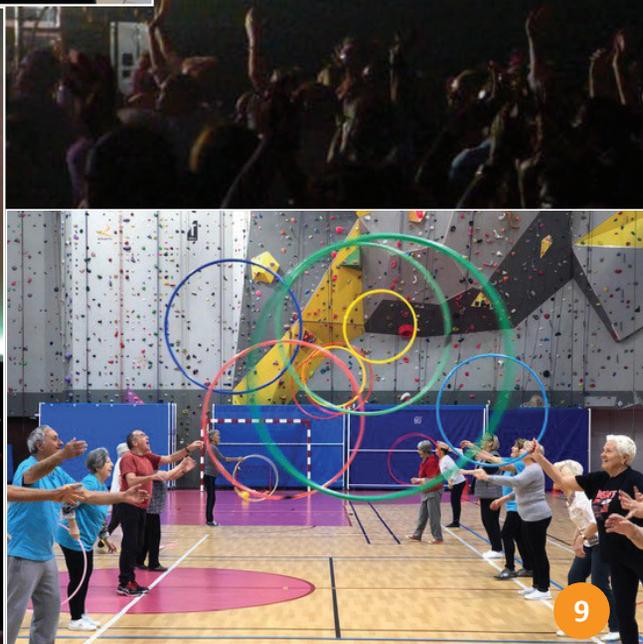
CONCERT INTIMISTE AVEC LE GROUPE DUO ESPRESSO

qui s'est déroulé jeudi 21 mars à la médiathèque.

8



8



9

SÉANCE DE SPORT SANTÉ

organisée par le CCAS au gymnase Henry Gros

9



10

THALASSO

Séance de thalasso organisée par le CCAS au profit des bénéficiaires du Sport Santé et qui s'est déroulée aux Issambres

10

Marathon du GST

Marathon du Golfe de Saint-Tropez

Le plein d'émotions pour cette deuxième édition !

Des larmes, mais aussi des sourires et du bonheur, les regards en disaient long sur la ligne d'arrivée de la deuxième édition du marathon du Golfe de Saint-Tropez ce dimanche 31 mars. Encore une fois, sous un soleil radieux, Cavalaire était en fête à l'occasion de cet événement sportif dans notre station balnéaire.

Plusieurs milliers de personnes se sont ainsi retrouvées sur l'esplanade de Lattre de Tassigny et partout dans les rues et sur les terrasses des cafés pour célébrer la victoire des uns et des autres, entre amis ou en famille. Cavalaire s'est ainsi transformée le temps d'une journée en terre de running.

Ce marathon a désormais son identité avec un parcours magnifique et un défi à relever à travers les nombreuses difficultés du tracé, qui rendent cette épreuve si belle. Ajoutez à cela, la bonne humeur des 700 bénévoles, voilà la recette d'un marathon qui ne demande qu'à grandir pour promouvoir encore et toujours notre si beau territoire.

Philippe Leonelli, Maire de Cavalaire et initiateur de l'événement, en est convaincu :

« Cet événement est un véritable outil de promotion et d'attractivité économique pour notre commune. Les coureurs ont pu découvrir, sur les derniers kilomètres, notre baie et notre belle Promenade de la Mer, de quoi susciter l'envie de retourner dans notre station cet été pour y séjourner ou pour y passer tout simplement un bon moment. Je crois ainsi plus que jamais en cette course qui sera dans les prochaines années l'une des étapes incontournables de tous les passionnés de course à pied »

Rendez-vous le dimanche 5 avril 2020 pour continuer l'aventure.

Quelques chiffres clefs

3000

tartes tropéziennes ont été distribuées à l'arrivée

80 ans

c'est l'âge du doyen de cette 2^{ème} édition

1 km

de barrières a été posé sur la Promenade de la Mer

150

bénévoles cavalois se sont investis sur cet événement



Anniversaire

6 jours de fêtes pour les 90 ans de la commune



NOUS L'ÉVOQUIONS LORS DE NOTRE DERNIÈRE ÉDITION, IL FAUDRA ÊTRE À CAVALAIRE DU VENDREDI 28 JUIN AU MERCREDI 3 JUILLET 2019 POUR VIVRE INTENSÉMENT ET PLEINEMENT LE 90^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE NOTRE COMMUNE. DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET DE CES FESTIVITÉS EXCEPTIONNELLES

A CHAQUE SOIRÉE SON ÉPOQUE !!

VENDREDI 28 JUIN

THÈME 1929 – 1959

18h : Parade « La fanfare du Comptoir » Esplanade Sainte-Estelle et en centre-ville.

Ouverture de la Bodega de la Sainte-Estelle. Dégustations et apéritif organisés par les commerçants cavallairois à petit prix.

18h30 : Discours de Monsieur le Maire et inauguration officielle du village des 90 ans de Cavalaire.

Rétrospective vidéo « Cavalaire 1929-1959 ».

Témoignages des Cavallairois et interview des personnalités.

Blind-test musical et télévisuel, avec de nombreux cadeaux à gagner, animé par Thierry Formont. Mise en scène des associations cavallairoises - Dj Music.

21h30 : Concert « Pop & Swing » chanson française, Rock'n'Roll et soul music.

23h00 : Surprise pyrotechnique dans la baie de Cavalaire.

SAMEDI 29 JUIN

THÈME 1959 – 1989

18h : Lancement de la parade « Show Danse Studio » troupe de danse sur le thème années 80 depuis l'esplanade Sainte-Estelle et en centre-ville.

Ouverture de la Bodega de la Sainte-Estelle.

Dégustations et apéritif organisés par les commerçants cavallairois à petit prix..

18h30 : Rétrospective vidéo « Cavalaire 1959-1989 ».

Témoignages des Cavallairois et interview des personnalités.

Blind-test musical et télévisuel, avec de nombreux cadeaux à gagner, animé par Christian Vidal. Mise en scène des associations cavallairoises- Dj Music.

21h30 : Concert « Success 60's to 80's » pop, rick et disco.

23h00 : Surprise pyrotechnique dans la baie de Cavalaire

DIMANCHE 30 JUIN

THÈME 1989 - 2019

18h : Lancement de la « Fanfare Express » sur un thème futuriste depuis l'esplanade Sainte-Estelle et en centre-ville.

Ouverture de la Bodega de la Sainte-Estelle.

Dégustations et apéritif organisés par les commerçants cavallairois à petit prix.

18h30 : Rétrospective vidéo « Cavalaire 1989-2019 »

Témoignages des Cavallairois et interviews des personnalités

Blind-test musical et télévisuel, avec de nombreux cadeaux à gagner, animé par Thierry Formont Mise en scène des associations cavallairoises- Dj Music

21h30 : Concert clubb-in live band, Dance Music & Funk- R'N'B / HipHop et Dancefloor.

23h00 : Surprise pyrotechnique dans la baie de Cavalaire

LUNDI 1^{ER} JUILLET

18h00 : Mix Retro 60 By Eric Schreyer Ouverture de la Bodega de la Sainte-Estelle.

Dégustations et apéritif organisés par les commerçants cavallairois à petit prix..

Animations enfants, jeu-concours avec de nombreux cadeaux à gagner

20 h30 : Les 90 min de Zumba

22h : Cinéma en plein air (film culte des années 50 sélectionné par les internautes cavallairois)

23h30 : Surprise pyrotechnique dans la baie de Cavalaire

MARDI 2 JUILLET

18h00 : Mix Retro 80 By Dj Eric Schreyer. Ouverture de la Bodega de la Sainte-Estelle

Dégustations et apéritif organisés par les commerçants cavallairois à petit prix..

Animations pour les enfants, jeu-concours avec de nombreux cadeaux à gagner

20 h30 : Les 90 min de Zumba

22h00 : Cinéma en plein air (film culte des années 70 sélectionné par les internautes cavallairois)

23h30 : Surprise pyrotechnique dans la baie de Cavalaire

MERCREDI 3 JUILLET

18h00 : Mix Retro 90 By Dj Eric Schreyer Ouverture de la Bodega de la Sainte-Estelle

Dégustations et apéritif organisés par les commerçants cavallairois à petit prix..

Animations pour les enfants, jeu-concours avec de nombreux cadeaux à gagner

20 h30 : Les 90 min de Zumba

22h : Cinéma en plein air (film culte des années 90 sélectionné par les internautes)

23h30 : Surprise pyrotechnique dans la baie de Cavalaire

UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

L'esplanade Sainte-Estelle se transformera pendant ces 6 jours en une immense arène de spectacle où seront installés écran géant, podium et chapiteau pour vivre intensément ce 90^{ème} anniversaire.

Programme susceptible d'être modifié ou étoffé

Projets structurants

Un territoire, 3 pôles, un avenir ...

C'EST AINSI QUE MONSIEUR LE MAIRE PHILIPPE LEONELLI A PRÉSENTÉ NOTRE COMMUNE À MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET ERIC DE WISPELAERE AU DÉTOUR D'UNE MATINÉE DE TRAVAIL ET DE VISITES SUR LE TERRAIN QUI SE SONT DÉROULÉES LE MARDI 12 FÉVRIER 2019.

Ce fut l'occasion pour Monsieur le Sous-Préfet d'appréhender, de manière concrète, la cohérence des projets portés par la municipalité à travers les trois pôles de notre territoire. Ces trois projets se complètent, s'entrecroisent et promettent la concrétisation d'une vision globale de notre ville pour les quelques prochaines décennies.

Ils ont pour objectif d'assurer les trois piliers majeurs pour tout bon développement durable : l'économie, le social et l'environnement. C'est l'interaction entre ces trois piliers qui assurera l'équilibre nécessaire pour un développement, dans le temps, de la ville de Cavalaire.

Ces trois pôles sont :

- Le port et son Projet Ecobleu,
- Le centre-ville et son projet Cavalaire Coeur de Ville,
- Les collines et le projet Maison de la Nature, dénommée l'Usine.

L'ensemble des autres projets a également pu faire l'objet d'échanges riches et constructifs.

Enfin, Monsieur le Maire a souhaité faire part à Monsieur le Sous-Préfet de ses vives inquiétudes concernant l'érosion de nos plages en rappelant les enjeux économiques



De gauche à droite : M. De Wispelaere, M. Leonelli, M. Robin

et touristiques forts qui nécessitent une implication de l'ensemble des services concernés.

Nous remercions Monsieur le Sous-Préfet pour son écoute et sa présence qui montrent tout l'intérêt qu'il porte à l'avenir de notre commune et au travail déjà réalisé.

Projet Ecobleu : les avis favorables se succèdent

DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE QUI EST DE RIGUEUR, LES SERVICES DE L'ÉTAT ONT ÉTUDIÉ LE DOSSIER DU PROJET ECOBLEU. LES AVIS POSITIFS SE SUCCÈDENT.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique unique portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, sur le transfert de gestion de la parcelle AN 126 et sur l'extension portuaire pour le redéploiement des infrastructures portuaires s'est déroulée du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 14 décembre 2018.

En date du 31 janvier 2019, la préfecture du Var a mis en ligne les résultats de l'enquête publique unique :

- Avis du commissaire enquêteur sur l'autorisation environnementale- redéploiement du port de Cavalaire : **avis favorable**.
- Avis du commissaire enquêteur sur le transfert de gestion- redéploiement du port de Cavalaire : **avis favorable**
- Avis du commissaire enquêteur sur l'extension portuaire- redéploiement du port de Cavalaire : **avis favorable**.

LE CODERST

Le 13 mars dernier, le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) s'est réuni dans les locaux de la Préfecture du Var à Toulon en présence de Monsieur le Maire Philippe Leonelli, d'Olivier Corna, premier adjoint au Maire, de Monsieur Quirouard-Frileuse, directeur du Port Heraclea Cavalaire et du groupement Corinthe Ingénierie, Agence Guillermin et Trans Mobilités.

A l'issue de nombreux échanges relatifs au Projet Ecobleu les membres de la commission ont émis, à l'unanimité, un avis favorable.

Tous ces avis mettent en exergue la qualité du dossier concernant le projet Ecobleu et confirment que Cavalaire abritera très prochainement un port qui servira d'exemple à plus d'un titre.

Projets structurants

Cavalaire médaillée d'or pour son projet de la Maison de la Nature : l'Usine !

L'ENVIRONNEMENT EST L'UNE DES PRINCIPALES PRIORITÉS DE L'ACTUELLE MUNICIPALITÉ. LE PROJET DE LA MAISON DE LA NATURE A DONC VU LE JOUR POUR DÉVELOPPER LE TOURISME VERT, MAIS AUSSI POUR ASSURER CETTE MISSION INDISPENSABLE QU'EST LA SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DE NOS VERTES COLLINES. GRÂCE AUX EFFORTS DES ACTEURS CLÉS DE CE PROJET, LA VILLE DE CAVALAIRE S'EST VU DÉCERNER UNE MÉDAILLE D'OR POUR L'EXEMPLARITÉ, L'INNOVATION ET L'EXCELLENCE DE SON PROJET PAR LA BDM (BÂTIMENTS DURABLES MÉDITERRANÉENS).



Bâtiments Durables Méditerranéens est un référentiel de qualité environnemental français créé en 2008 qui a pour objectif d'évaluer les projets de construction et de réhabilitation des bâtiments dans une démarche d'amélioration continue.

En PACA, un bâtiment «vert» se doit d'être un bâtiment BDM, autrement dit un bâtiment construit ou réhabilité selon les exigences environnementales nationales mais aussi selon les spécificités climatiques et socio-économiques des régions méditerranéennes.

"Nous avons en PACA un potentiel énorme. Tout concentrer sur la performance énergétique n'est pas suffisant. Il est important d'avoir une vision globale prenant en compte le confort, la santé, le social et les modes de vie", explique Florence Rosa, architecte, présidente des BDM.*

Les critères d'évaluation de la démarche BDM s'organisent autour de sept thèmes : la gestion du projet ; le territoire et le site ; les matériaux ; l'énergie ; l'eau : le confort et la santé et enfin, le social et l'économie.

La ville de Cavalaire a souhaité s'engager dans la démarche BDM, afin d'évaluer la cohérence du projet de la Maison la Nature avec les objectifs pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement qui sont les siens.

Ainsi, mardi 5 mars, représenté par Monsieur le Maire, Monsieur Robin, l'adjoint à l'environnement et accompagné par le groupement d'architectes OHSOM, la municipalité a été auditionnée devant un jury composé de 6 membres, sur les objectifs du projet et sur la conception écoresponsable du bâtiment.

Le projet de la Maison de la Nature, l'Usine, a été évalué devant une commission interprofessionnelle sur la conception du projet, la réalisation des travaux et de son prochain fonctionnement avec les usagers.

Grâce au travail considérable fourni par les porteurs du projet «l'Usine», la ville de Cavalaire s'est vu décerner la médaille d'or pour son exemplarité, son innovation et son excellence, obtenant une note de 97/100.

Une distinction qui n'avait plus été remportée par une commune du Var depuis plus de 3 ans.



Philippe Leonelli, présentant le projet de l'Usine devant le jury de la BDM

* Source : Le Moniteur

Projets structurants

Cœur de ville : après la consultation... la concertation !



EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2019, LES ÉLUS ONT TRAVAILLÉ SUR LA DEUXIÈME PHASE DU PROJET, À SAVOIR LA CONCERTATION. LE PRÉ-PROGRAMME SERA PRÉSENTÉ LE MOIS PROCHAIN AUX CAVALAIROIS.

Pour rappel, ce sont plus de 550 avis qui furent collectés en 2018. Vous pouvez d'ailleurs toujours consulter la synthèse de la consultation citoyenne sur le site cavalaircoeurdeville.fr

En ce début d'année, les élus ont commencé à analyser les demandes des Cavallais mais aussi celles des services communaux. Les associations cavallaises ont elles aussi été sollicitées pour communiquer leurs besoins et permettre au projet d'y répondre du mieux possible.

Le cabinet d'ingénierie financière qui nous accompagne est très confiant quant à la capacité financière de la commune à mener à bien ce projet

ambitieux et d'ici quelques semaines l'assistant à maîtrise d'ouvrage sélectionné commencera sa mission d'accompagnement de la commune.

Le pré-programme sera bientôt rédigé et servira de base à la concertation qui commencera au mois de mai.

Très prochainement, les commissions thématiques seront créées. Leurs membres élus, représentant les groupes majoritaire et minoritaires du conseil municipal, se réuniront une première fois afin d'échanger sur le pré-programme avant d'être ouvertes aux Cavallais. En effet, pourront participer à ces commissions, outre les agents communaux des services concernés par le projet, les riverains

ainsi que les acteurs locaux et notamment associatifs. Une délibération fixant le cadre de cette concertation sera prise lors du conseil municipal du mois de mai.

Ces commissions seront bien évidemment ouvertes à l'ensemble des Cavallais, qui seront conviés à échanger leurs arguments et à partager leurs points de vue concernant la direction donnée par les élus au projet Cœur de ville. L'objectif du projet reste le même ; un projet pour les Cavallais, par les Cavallais.

Pour suivre l'actualité du Projet Cœur de ville, rendez-vous sur www.cavalaircoeurdeville.fr »

A la découverte de Cavalaire

DURANT LE MOIS DE MARS, LES ÉLÈVES DE CM1 DE KATHLEEN DANIEL SE SONT INITIÉS À L'ARCHITECTURE, ENTRE ANALYSE ARCHITECTURALE, DESSINS D'ARCHITECTE ET VISITE GUIDÉE DE LA COMMUNE. NOS JEUNES CAVALAIROIS ONT APPRIS À PORTER UN NOUVEAU REGARD SUR LEUR ENVIRONNEMENT BÂTI.

C'est par le biais d'ateliers thématiques, avec l'architecte Nicolas Rodriguez (chargé de mission aménagement urbain), que les élèves ont appris à regarder leur environnement différemment et à l'analyser.

Après avoir appris à lire des plans d'architecte et notamment ceux de leur école, ils ont analysé leur salle de classe et abordé différentes notions (éléments architecturaux, matériaux, couleurs, lumière).

Ils se sont initiés au dessin d'architecte (élévation), en représentant les murs intérieurs de leur classe, tout en respectant les proportions. Un exercice complexe mais couronné de succès.

Enfin, ils ont parcouru le centre-ville de notre commune avec un carnet ludique qui intégrait des rappels et photographies historiques mais aussi des exercices d'observation. Retrouver les plaques de rue ou d'espaces publics mentionnant les anciens Maires de la commune, un jeu des 7 erreurs sur la façade de l'ancienne gare, l'analyse des photographies de l'ancien stade des années 30 à nos jours, furent une partie des exercices proposés aux élèves durant cette promenade architecturale de plus de deux heures.

Ce fut l'occasion de montrer aux enfants l'évolution de la commune en cette année anniversaire des 90 ans de notre ville.



Les élèves de CM1 devant l'ancienne gare

Signalisation

De nouvelles «zones tampons» devant les passages piétons ...

AFIN DE PROTÉGER AU MIEUX LES PIÉTONS CAVALAIROIS, LA MUNICIPALITÉ VA TRÈS PROCHAINEMENT METTRE EN PLACE DES «ZONES TAMPONS» DEVANT CHAQUE PASSAGE PIÉTON DU CENTRE-VILLE ET DE LA PROMENADE LA MER. EXPLICATION.

Depuis un arrêté ministériel du 12 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 9 janvier 2019, les collectivités locales qui le souhaitent peuvent réaménager les abords d'un passage piéton en créant un espace de sécurité situé entre 2 et 5 mètres avant chaque passage. Cette zone se matérialise par un marquage au sol avec une ligne discontinue. (voir image ci-contre).

Les véhicules doivent marquer l'arrêt avant cette ligne discontinue, ce qui laisse ainsi plus d'espace entre les voitures, deux-roues ou camions, et les piétons. Cette « ligne d'effet » du passage piéton n'est pas équivalente à une ligne de stop pour un conducteur de véhicule. Par conséquent, ce dernier n'est pas obligé de s'arrêter devant cette ligne dès lors qu'aucun piéton n'est engagé sur le passage ou ne manifeste l'intention de le faire.

Toutefois, en cas de de non-respect des règles de prio-



Une «zone tampon» aménagée dans l'avenue des Alliés

rité accordées aux piétons, le conducteur s'expose à une amende de 135 € avec retrait de 6 points au permis de conduire.

Pour plus de renseignements :
www.securite-routiere.gouv.fr

Divers

Pour moins de nuisances sonores

AFIN DE VEILLER À LA TRANQUILLITÉ DES CAVALAIROIS ET DES TOURISTES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE, LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ, PAR LE BIAIS D'UN ARRÊTÉ MUNICIPAL, DE RECONDUIRE L'EXPÉRIENCE MENÉE EN 2018 EN PÉRENNISANT LA RÉGLEMENTATION DES CHANTIERS EN JUILLET ET AOÛT.

La réglementation en question a pour objectif de limiter les nuisances sonores liées aux chantiers d'importance se caractérisant par la démolition ou la construction de bâtiments neufs incluant plus de 4 logements.

Ainsi du 1^{er} juillet au 31 août inclus, les démarrages de chantier et les travaux de gros oeuvre sont interdits ainsi que les travaux de terrassement et de démolition, l'utilisation d'un brise roche hydraulique ou d'un marteau piqueur.



Les travaux de second œuvre sont autorisés durant la saison estivale du 1^{er} au 5 juillet et du 26 au 31 août, selon les plages horaires suivantes : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Durant cette période, les chantiers sont interdits les samedis et dimanches.

Pour tout renseignement, veuillez écrire à l'adresse suivante : espaceproximite@cavalaire.fr ou appeler au 04 94 00 11 58

Taxe de séjour : les tarifs 2019

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019, LA LOI DES FINANCES PUBLIQUES A SUBI DES MODIFICATIONS QUI SONT VENUES IMPACTER LE MODE DE DÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR. LE 18 AVRIL AURA LIEU UNE RÉUNION PUBLIQUE À 19H À L'HÔTEL DE VILLE POUR INFORMER LES HÉBERGEURS.

En effet, les hébergements non classés sont maintenant soumis à une taxe dite proportionnelle, et non plus à un montant fixe comme c'était le cas jusqu'à maintenant et les plateformes numériques collectent directement la taxe de séjour pour le compte de leurs clients.

Les hébergeurs professionnels ou non doivent percevoir cette taxe auprès de leurs clients et la reverser à la commune. La période de perception de cette taxe est fixée du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année.

Pour vous aider dans cette démarche et connaître les tarifs 2019 pour

chaque catégorie d'hébergement, une plateforme d'informations et de télédéclaration a été ouverte afin de vous apporter toutes les réponses à vos questions. Cette plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://cavalaire.taxesejour.fr>

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous le 18 avril 2019 à 19h à l'Hôtel de ville ou, vous pouvez contacter le service des affaires générales de la Mairie de Cavalaire-sur-Mer par téléphone au 04.94.00.48.12 ou par mail à l'adresse suivante : cavalaire@taxesejour.fr



**TAXE DE
SÉJOUR**
www.taxesejour.fr

Déclaration en mairie des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

VOUS METTEZ EN LOCATION UN LOGEMENT À DESTINATION DES TOURISTES ? UNE DÉCLARATION AUPRÈS DE LA MAIRIE EST ALORS OBLIGATOIRE.

Toute personne qui offre, en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable, avec accusé de réception, auprès du Maire de la commune.

Un téléservice, accessible par la plateforme « <https://cavalaire.taxesejour.fr> » permet d'effectuer cette déclaration.

Cette règle prévue par l'article L324-1-1 du code du tourisme est issue de l'article 24 de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.

Le non-respect de l'obligation de déclaration, prévue aux articles L 324-4 et L 324-1-1 du code du tourisme, entraînera des sanctions sous forme

de contravention, conformément aux articles R.324-1 et R.324-16 du même code, pouvant aller jusqu'à 450 €.



Maires et citoyens : l'application citoyenne

LE 1^{ER} MAI 2019, LA MAIRIE DE CAVALAIRE OFFRE UN NOUVEAU SERVICE DE COMMUNICATION GRÂCE À UNE TOUTE NOUVELLE APPLICATION APPELÉE «MAIRES ET CITOYENS»



La plateforme «Maires et Citoyens» rassemble tous les outils nécessaires à une communication efficace entre le maire (et son équipe) et les administrés de la commune.

Elle permet de suivre les actualités de votre commune, de recevoir les alertes communales, de participer aux débats publics, de suggérer des idées pour améliorer la vie citoyenne, de signaler les anomalies que vous ren-

contrez dans la commune, de donner votre opinion et bien plus encore...

«Maires et Citoyens» est consultable sur tous vos supports : ordinateurs, tablettes et smartphones pour conserver un lien permanent avec votre maire.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser la version web sans installer d'application ou télécharger l'application pour Android et iOS.

Saison des mariages : les Affaires Générales sur le qui-vive !

LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES... CE TERME GÉNÉRIQUE APPELLE QUELQUES PRÉCISIONS CAR SES MISSIONS SONT ESSENTIELLEMENT TOURNÉES VERS LES ADMINISTRÉS CAVALAIROIS !



Christine Siodlowski et Marie Guigue composent l'effectif des Affaires Générales, revenons avec Christine sur les missions qui leurs sont confiées :

CS : Essentiellement tournées vers tous les aspects de l'état-civil, nos missions comprennent aussi la mise en place d'élections avec la gestion des scrutins dans le respect du cadre légal

imposé, la gestion de la taxe de séjour, le recensement des habitants de la commune tous les 5 ans et les affaires militaires pour la journée d'appel. A ce volet, nous ajoutons la gestion des fermetures tardives pour les débits de boissons et les licences afférentes à ces commerces.

La belle saison s'annonce, traditionnellement c'est celle des mariages ! Qu'en est-il à Cavalaire ?

CS : Effectivement, nous préparons le volet « état-civil » des mariages et la cérémonie en mairie, célébrée par le Maire ou un adjoint, un conseiller municipal peut aussi officier ponctuellement mais seulement si un arrêté est promulgué pour cette occasion. C'est pour les époux un moment solennel, nous apportons beaucoup d'attentions à la préparation en amont tant pour le dossier des mariés que pour la cérémonie elle-même. Un livre de mariage aux couleurs de Cavalaire est remis aux mariés à cette occasion...

Quel délai demandez-vous pour organiser cette cérémonie ?

CS : Deux mois sont demandés, parfois bien utiles pour réunir l'ensemble des pièces nécessaires ! Il est courant que les mariés s'y prennent à l'avance, certaines dates peuvent même être retenues un an auparavant...

Le PACS a lui aussi été attribué aux mairies ?

CS : C'est le cas depuis le 01.11.2017, tout comme les mariages c'est une démarche gratuite et nous tenons à la disposition du public la liste des éléments à réunir pour mener le dossier à bien.

Avec en moyenne une trentaine de mariages par an à Cavalaire et l'organisation d'un salon du mariage, cette cérémonie perdure de belle manière dans notre commune...

Sport

Baby Show Sportif spécial 90 ans de Cavalaire !



A L'OCCASION DES 90 ANS DE CAVALAIRE LE SERVICE DES SPORTS ET LE CENTRE MULTIACCUEIL «LES DAUPHINS BLEUS - DR JP ROCHETON», ORGANISENT UN «BABY SHOW SPORTIF» LE JEUDI 6 JUIN 2019.

Tous les lundis et jeudis de l'année Sébastien, du service des sports, mène des séances de Baby Gym au sein même de la crèche «Les dauphins bleus- Docteur Rocheton». A l'École Municipale des Sports (EMS) ce sont Mélanie, Michaël et Manue qui assurent le développement psychomoteur des plus jeunes. A l'occasion des 90 ans de Cavalaire, les deux services municipaux organisent un «Baby Show Sportif» réunissant l'ensemble de ces enfants, sous l'oeil attendri de leur famille, pour un par-

cours inédit. En effet, les sportifs en herbe auront pour mission de suivre un circuit présentant les détours du chiffre 90. Une belle façon d'allier l'histoire et l'avenir de notre jeune ville.

Cette journée festive se conclura par la distribution de quelques rafraichissements pour permettre à tous de reprendre des forces dans la joie et la bonne humeur.

Pour plus d'informations, contacter le Service des Sports au 04 94 05 41 28.

Calendrier sportif

08 au 12 avril

LES VACANCES SPORTIVES
Course d'orientation, paddle, kayak, tir à l'arc et vélo.



Samedi 20 avril

CHAMPIONNAT D'ESCALADE DE DIFFICULTÉ ET DE VITESSE

Salle omnisports du complexe sportif Henry Gros,

19 mai 2019

LA CAVALAISOISE 7ÈME ÉDITION

Courses hors stade
- 1,4 km pour les 8-13 ans
- 5 km pour minimes à masters
- 10 km pour cadets à masters

Jeudi 06 juin

BABY SHOW SPORTIF

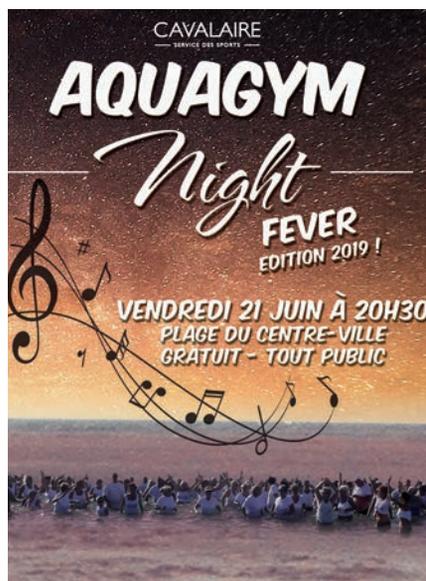
Les enfants de 1 à 2 ans et demi fêtent les 90 ans de Cavalaire (Voir ci-contre)

Vendredi 21 juin

AQUAGYM NIGHT-FEVER le service des sports fête l'été en musique.

Plage du centre-ville à 20h30.
Libre et gratuit

A ne pas manquer !



CONTACTS :

Renseignements :
Service des sports au
04 94 05 41 28
sport@cavalaire.fr

L'équipe du service des sports et leur élu, M. Benalikhoudja, adjoint délégué aux sports et aux associations sportives.

CAVALAIRE, ATOUT SPORT !

UN PACK, UN COLLECTIF SOUDÉ À TRAVERS UNE SEULE VOIX... CES QUELQUES MOTS RÉSUMENT PARFAITEMENT CE SERVICE DES SPORTS DE CAVALAIRE, OMNIPRÉSENT SUR LA SCÈNE CAVALAIROISE !

Par ordre alphabétique Agnès, Corinne, Emmanuelle, Jeannot, Mégane, Mélanie, Michaël, Nathalie, Raphaël, Sébastien, Véronique et Virginie sont tous à la manœuvre, assurant parfaitement le quotidien de tout ce qui touche au sport à Cavalaire...

Corinne Tournade, le Service des Sports est sous votre responsabilité mais l'impression qu'on ressent en passant ici évoque plutôt une équipe « le nez dans le guidon » !

CT : Absolument, comme on demande aux joueurs d'une équipe de jouer et de se comporter « collectif », c'est ce que nous appliquons ici entre nous au sein de notre service ! Cette cohésion et l'esprit d'équipe ne sont pas un vain mot, c'est ainsi qu'on est réactifs et efficaces...

Commençons par lister les installations municipales qui sont votre « terrain de jeux » !

CT : Ces infrastructures sont nombreuses mais répondent aux besoins qu'expriment les Cavalois, on y trouve le complexe Henry Gros qui comprend 3 parties avec le gymnase, la partie omnisports et la salle annexe, le complexe Ottavi avec sa salle de musculation, le dojo et le billard, les structures municipales du club de tennis, le skate-park et les city-stades Jean Moulin et Frais Vallon... N'oublions pas les boulodromes, qui sont une composante essentielle des loisirs typiquement méditerranéens!

Toutes ces infrastructures ont un dénominateur commun, le service des sports !

CT : C'est vrai, nous sommes le relais désigné pour tout ce qui touche à leur logistique, leur utilisation et leur aspect technique entre les 48 associations cavaloises qui les utilisent et la municipalité, toutes disciplines sportives confondues.

Cette partie associative est un aspect de votre activité, qu'en est-il des scolaires et du sport à Cavalaire ?

CT : C'est une mission à part entière, quand on connaît l'importance de l'éducation physique et sportive dans le monde scolaire, nous participons à forger les corps et les caractères ! Nos installations reçoivent évidemment les jeunes Cavalois mais aussi les élèves du collège et de l'école élémentaire de Gassin et de celle de La Croix Valmer. L'école municipale des sports assure le troisième volet de notre mission sous l'encadrement de nos moniteurs, les semaines sont là encore bien remplies...

Une classe, un collège ou une école qui vient utiliser vos installations avec son professeur d'E.P.S peut-elle pratiquer l'ensemble des disciplines sous votre toit ?

CT : Tout à fait, avec tout de même une exception notable... Notre mur d'escalade est en tous points exceptionnel et les scolaires adorent cette discipline mais nous imposons que

son enseignement soit assuré par Virginie ou Sébastien, nos moniteurs diplômés en cette matière exigeante qu'est l'escalade...

Votre domaine d'activités joue aussi la carte « outdoor », la commune a là quelques atouts majeurs !

CT : Evidemment, plages et Méditerranée nous offrent un cadre très propice à l'activité sportive, le succès du longe-côte et de l'aquagym est chaque année confirmé !

Corinne, vous veillez particulièrement à ce que certaines valeurs soient omniprésentes ici, citons-les !

CT : Notre valeur ajoutée c'est cette équipe soudée, homogène et investie qui ne se contente pas de faire acte de présence mais qui occupe le terrain, ici on peut vraiment parler de collectif basé sur les valeurs de chacun...

Farid Benalikhoudja, vous êtes l'adjoint aux sports, aux associations sportives et le mot de la fin vous revient :

FB : Cavalaire a décroché le label Ville Sportive mais nous ne nous endormons pas sur ces lauriers, chaque jour il nous faut répondre à la demande d'activités sportives et ajuster notre offre, donc la faire progresser encore et encore... Il faut toujours viser plus haut et garder le rythme, l'équipe du service des sports remplit cette mission à merveille !

Calendrier social

GROUPES DE SOUTIEN POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

23 avril de 10h à 12h ,
21 mai, 18 juin, 24 septembre, 22 octobre et
3 décembre à la salle
OTTAVI

Organisé par la CCAS.

ATELIERS GYM CÉRÉBRALE

6, 20 et 27 mai ainsi que
les 3, 17 juin à la Maison de
la Mer de 14h 30 à 16h 30.

24 juin à la salle Ottavi.

GOÛTER HALTE RÉPIT

24 avril à la salle de réunion
du gymnase Henry Gros

RENCONTRE AIDANTS/AIDÉS AUTOUR D'UN GOÛTER

19 juin - 15h à la Maison
de la Mer.

TRIATHLON HANDI / VALIDE HANDI CAP' VALAIRE

Dimanche 28 avril à 14h
autour du gymnase Henry Gros

SPORT SANTÉ ET SUR ORDONNANCE

continue jusqu'en juin
2019 et reprendra en septembre
2019.

Pour toutes ces activités et
ateliers s'inscrire au CCAS
tel 04 94 64 45 20 mail
ccas@cavalaire.fr

Jeunesse

Crèche Dauphins Bleus - JP Rocheton : un nouveau nom pour un bâtiment rénové



On y est ! Après un an de travaux, le chantier de la crèche arrive à sa fin. D'ici quelques jours, nos tout-petits Cavallais et le personnel vont pouvoir disposer d'infrastructures complètement rénovées, modernes et fonctionnelles.

Pour parfaire cette métamorphose, le maire Philippe Leonelli, soutenu par son équipe, a souhaité faire évoluer le nom de la structure en rendant hommage au Docteur Jean-Pierre Rocheton.

« Cela fait 35 ans que la crèche s'appelle « Les Dauphins Bleus ». J'ai conscience que beaucoup de Cavallais y sont attachés. En rénovant et en redonnant une seconde jeunesse à la structure, il était évident pour nous d'honorer cette grande figure de Cavalaire.

Jean-Pierre était un médecin de qualité, mais aussi un homme très investi dans ses missions d'adjoint lorsque la crèche a été créée. Ce grand monsieur a consacré sa vie à soigner et reconforter les autres. Il était tout naturel de lui rendre hommage ainsi. »

Le saviez-vous ?

La crèche « Les Dauphins Bleus » a été créée en 1982, sous l'impulsion du maire de l'époque, Louis Foucher et de son adjoint Jean-Pierre Rocheton.

Un potager aux centres de loisirs

La ville de Cavalaire, à l'initiative du Service jeunesse, a installé depuis quelques semaines des bacs « jardin potager » aux Centres de Loisirs élémentaire et maternel.

Cette nouvelle activité à destination des enfants de 3 à 10 ans permet la tenue de nombreuses activités ludiques et pédagogiques autour de la notion du jardinage respectueux de l'environnement, de la botanique et de la gestion de l'eau.

Les jeunes jardiniers ont d'ores et déjà préparé la terre et choisi leurs plants aromatiques et légumes de saison.

Des outils de jardinage pour enfants sont mis à leur disposition afin d'acquérir les bons gestes, mais aussi d'acquérir les notions de responsabilité vis-à-vis d'une nature à protéger. Les enfants pourront ainsi suivre l'évolution de leurs plantations durant toute l'année, au fil des saisons.



Cette activité est proposée par les animateurs des Centres de loisirs sur le temps périscolaire, chaque mercredi après-midi, ainsi que pendant les vacances scolaires, sur inscription.

Le but final est de récolter les fruits et les légumes puis de les déguster en partageant tous ensemble un moment convivial.

M RADIO LIVE
CONCERT GRATUIT

JEUDI 27 JUIN : CONCERT

**VENDREDI 28 JUIN : ALEXANDRE DEVOISE &
TIFFANY EN DIRECT DE LA PLAGE**



**M Radio arrive à
Cavalaire Sur Mer
avec vos stars préférées**



Culture

Exposition : Démons et Merveilles

Avec **CharlÉlie COUTURE**, **Jean-Marc CALVET** et **Claude GUENARD**

DU 2 JUILLET AU 31 AOÛT À LA MÉDIATHÈQUE

Le Service Culturel de Cavalaire présente une exposition d'art contemporain par le biais des œuvres de trois peintres qui ne manqueront pas de faire réagir le public. Présentation des artistes :

CharlÉlie COUTURE

Une sélection d'œuvres réalisées à New York entre 2010 et 2018 qui permettra de faire découvrir le talent de cet artiste « multiste » qui a vécu et travaillé à Manhattan pendant une quinzaine d'années. Les « portraits intérieurs » présentés (peintures et photographies) évoquent les paysages urbains de cette mégamétropole.

Jean-Marc CALVET

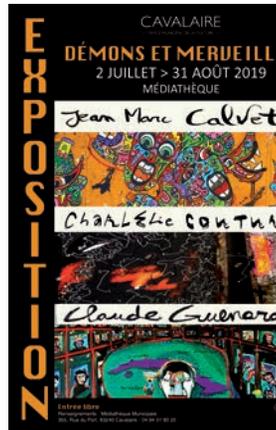
Ses toiles, peuplées d'êtres aux yeux écarquillés, exercent sur l'observateur une irrésistible attraction. De loin, les couleurs éclatantes hypnotisent. De près, la profusion des détails suscite la fascination.

Claude GUENARD

« Sa peinture n'atterrit pas en douceur, elle s'écrase sur la toile. De l'impact, comme un accélérateur de particules, on attend une explosion de lumière et un supplément de connaissance. Les corps n'y résistent pas. La toile encaisse le choc. A nous, sonnés debout de soutenir l'échange. »*

*Jean Rouaud – écrivain – prix Goncourt

Plus d'informations à la Médiathèque



Calendrier culturel

Du 2 au 27 avril 2019
EXPOSITION BIENNALE D'ART NATTIER

Médiathèque - Entrée libre

13 avril – 15 septembre 2019
PARDIGON : VISITE VIRTUELLE DES VILLAS ROMAINES DE PARDIGON

Espace archéologique Aristide fabre- Entrée libre

Vendredi 19 avril 2019
CONCERT CAD VOCAL

20 h 30 à la salle des fêtes
Entrée payante

Jeudi 25 avril 2019
CONCERT INTIMISTE ROS-SITZA MILEVSKA TRIO

19h à la médiathèque.
Entrée payante

Samedi 11 mai 2019
TREMLIN ROCK

17h, place Ste-Estelle
Gratuit

Mercredi 29 mai 2019 :
CONCERT INTIMISTE UN NERF DE SWING

Duo jazz manouche
19h à la médiathèque

Le Vendredi 21 juin 2019

FÊTE DE LA MUSIQUE SPÉCIALE "90 ANS DE CAVALAIRE" AVEC LES BEATLES BY GIRLS

A partir du 1^{er} juillet
DES LIVRES SUR LA PLAGE

Prêt gratuit de livres - Du lundi au samedi de 14h à 18h

A côté du poste de secours du Parc.

CONTACTS :

Médiathèque :
04 94 01 93 20

Office Municipal de la Culture :
04 94 64 00 96

Espace archéologique :
04 94 01 92 18

A ne pas manquer !



LE LAND ART

Animations- initiations- exposition ...

Du 13 au 19 mai 2019

Renseignements : OMC



Expo : IL ÉTAIT UNE FOIS À CAVALAIRE...

Du 4 mai au 22 juin

Médiathèque- Entrée libre

Les associations cavalairiennes

«Gérer une association c'est être porté par une conviction, une philosophie de vie, une volonté.

C'est généralement une cause qui nous pousse à agir, à nous impliquer pleinement dans une démarche que vous êtes originellement seul à porter.

Mais s'il est bien un mot qui caractérise bien le monde associatif c'est celui de solidarité, car en effet, vous ne restez jamais seul trop longtemps. Les bénévoles et les adhérents vous accompagnent dans la réalisation de vos aspirations et c'est là que se trouve la plus grande des satisfactions : la cohésion autour d'un même projet, d'une même activité, d'une vision commune quant à la définition du bien être ou/et des combats à mener.

Nous sommes heureux de constater

que c'est là une définition qui s'applique particulièrement sur Cavalaire avec le nombre conséquent des associations opérant sur notre commune.

La richesse et la multiplicité des actions menées contribuent pleinement au dynamisme de notre cité, à son rayonnement et à sa notoriété.

Pour cela, nous tenions à remercier chacune d'entre elles et espérons les voir très prochainement pour que l'on puisse s'accorder quant à l'avenir du monde associatif par le biais du projet «Coeur de Ville».

Bien amicalement.»

S. Gauthier et F. Benalikhoudja.



Sylvie Gauthier
Adjointe déléguée aux associations



Farid Benalikhoudja
Conseiller délégué au sport et
aux associations sportives

Chiffres clés du monde associatif cavalaïrois



99

Associations actives
à Cavalaire-sur-mer

6452

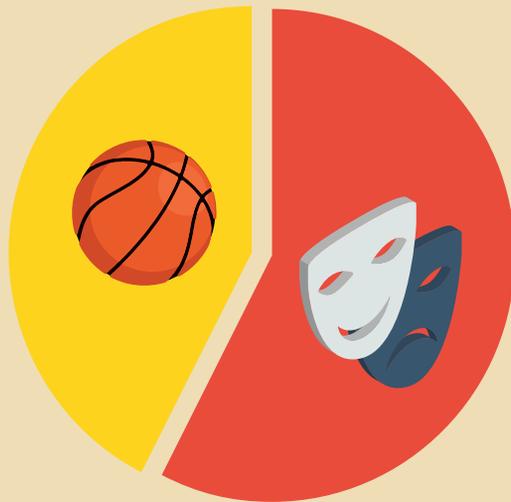
Adhérents



Les adhérents
par catégories :

37%

sportifs



63%

social & santé,
culture,
action économique
autres...



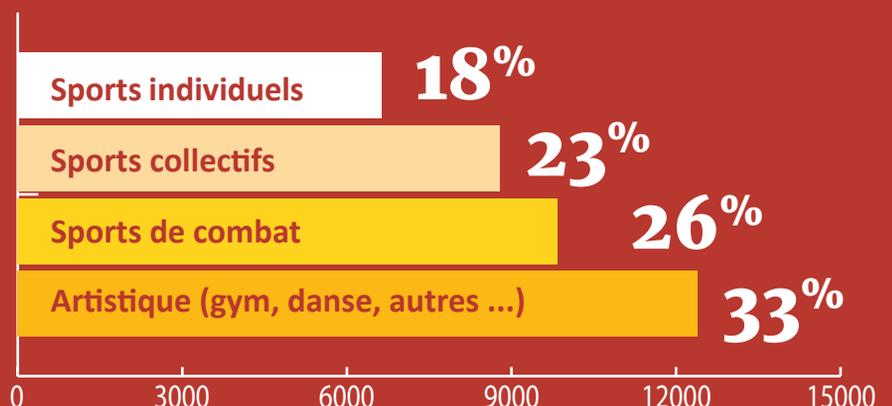
Occupation des complexes municipaux (Gymnase & Ottavi) par les associations sportives :

37 648

Nombre total de présences
(participants, licenciés..)

1853

Nombre total de séances



Les associations cavalaïroises en quelques mots



LA RICHESSE, L'IMPLICATION ET LA VARIÉTÉ DES ASSOCIATIONS CONTRIBUENT PLEINEMENT AU DYNAMISME ET À L'ANIMATION DE N'IMPORTE QUELLE COMMUNE. CAVALAIRE NE FAIT PAS EXCEPTION À LA RÈGLE ET PEUT MÊME SE TARGUER D'HÉBERGER UN TISSU ASSOCIATIF PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE.

Ainsi, c'est près d'une centaine d'associations qui opèrent chaque jour sur notre territoire pour l'épanouissement de la plus grande majorité des Cavalaïrois. En effet on ne comptabilise pas moins de 6400 adhérents pour l'ensemble des associations, tous secteurs confondus. Un chiffre impressionnant quand on fait la comparaison avec le nombre d'habitants cavalaïrois qui est de 7352 en 2019.

Les associations, de par leur multitude et leur engagement, s'impliquent dans de nombreux secteurs d'activités. Les secteurs en question se décomposent ainsi : 63 % d'entre elles opèrent dans les domaines de la culture, l'environnement, le social et la santé, l'action économique, la sécurité et de la salubrité et enfin les services généraux des administrations publiques locales. Les 37 % restants sont à vocation sportive.

Le nombre d'activités menées est lui aussi assez conséquent. Les éléments collectés en mairie nous permettent en effet d'affirmer que plus de 450 animations furent organisées par les associations à destination des Cavalaïrois.

Ce chiffre ne reflète pas pour autant la réalité du terrain car bien des actions sont menées sans pour autant qu'une communication soit entreprise de la part des initiateurs de

projet. Un constat qui nous mène à cette réflexion : on ne se rend pas assez compte du dynamisme insufflé par ces personnes qui s'impliquent au quotidien, portées par leur conviction, leur ambition et le désir de les partager avec le plus grand nombre. Pour cela, nous ne pouvons que leur rendre hommage.



Chiffres clés

Les moyens attribués par la collectivité

15

C'est le nombre de locaux municipaux mis à disposition gratuitement aux associations (en continu ou ponctuellement)

57%

C'est le pourcentage correspondant aux associations subventionnées en partie par la commune sur les 99 existantes.

556 000 €

de budget alloué en 2019 par la mairie aux associations



+14%

de subventions supplémentaires depuis 2017



23

C'est le nombre d'associations subventionnées, à vocation sportive...

35

C'est le nombre d'associations subventionnées opérant dans tous les autres secteurs (culture, social, etc.)

Soutien logistique ...

... une forte contribution municipale.

POUR QUE LES ASSOCIATIONS PUISSENT MENER À BIEN LEURS ACTIVITÉS, UN SOUTIEN FINANCIER ET LOGISTIQUE EST NÉCESSAIRE POUR LES DEUX TIERS D'ENTRE ELLES. PETIT TOUR D'HORIZON DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE.

Des services municipaux en soutien.

Plusieurs services municipaux contribuent quotidiennement à l'organisation des manifestations organisées par les associations cavalaïroises.

Le principal est «Cavalaire Associations», un service géré par Sandrine Declerck :

« Ce service dédié aux associations nous permet d'apporter notre concours et notre écoute pour l'ensemble des problématiques qui peuvent se poser aux associations cavalaïroises, que ce soit lors de leurs démarches comme leur création, leurs demandes de subventions, la réservation des salles pour leurs réunions, assemblées ou manifestations sachant qu'elles peuvent disposer deux fois par an de la salle des fêtes

municipale pour un spectacle...» Outre «Cavalaire Associations» bien d'autres services se trouvent également concernés lorsqu'un loto, un spectacle musical ou toute autre manifestation, de petite ou grande ampleur, s'organise, nous voulons parler plus spécifiquement de la cellule événementielle dirigée par Jean-Marie Secondo :

«Notre service est particulièrement sollicité lorsqu'une manifestation proposée par une association se met en place. Ainsi, nous sommes en charge, entre autres, de la gestion de la lumière et de la sono ; de l'aspect sécuritaire avec la mise en place des «Fan-zones» avec notamment l'installation des barrières et des panneaux de signalisation ; la gestion des tables

et des chaises ; des podiums et bien d'autres besoins encore.»

Pour être complet dans la présentation des services communaux se trouvant en soutien des associations, il nous faudrait également présenter la contribution du Centre Technique Municipal (CTM), de la Police Municipale, du service de la communication (plus précisément dans le domaine de l'infographie), du personnel d'entretien, des gardiens des structures municipales et de bien d'autres encore.

Merci à tous ces agents municipaux qui contribuent grandement au dynamisme déployé par les nombreuses associations cavalaïroises.

Subvention : mode d'emploi

Afin de pouvoir accompagner au mieux les associations cavalaïroises, la mairie peut apporter un soutien financier.

Ainsi une enveloppe budgétaire est allouée à cet effet, mais varie en fonction de l'équilibre financier de notre collectivité territoriale. Ainsi, l'enveloppe est fluctuante et dépend de la gestion globale des finances communales. Cette année, ce sont près de 556 000 euros qui ont été accordés aux associations. Soit une augmentation de près de 14 % depuis 2017.

Toutefois, il est à noter que toutes les associations ne bénéficient pas forcément d'une subvention. En effet, seules 57% d'entre elles en font la

requête.

Pour faire cette demande, l'association doit retirer, au mois d'octobre généralement, un dossier de subvention au service «Cavalaire Associations» ou sur le site internet de la commune (www.cavalaire.fr), le remplir et le remettre en mairie.

Une commission d'attribution, constituée du service des finances, du maire et des élus associés aux finances, à la vie associative, sportives et des quartiers, se réunissent pour étudier la demande.

Ce n'est qu'après le vote au Conseil Municipal que la subvention est accordée ou non.

Pour plus de renseignements, contacter le service «Cavalaire Associations» :

Cavalaire Associations
47 Avenue Maréchal Lyautey
83240 - Cavalaire-sur-Mer
Tél. : 04.94.00.11.58
associations@cavalaire.fr



Le forum des associations :

Dimanche 1^{er} septembre 10h-18h - Henry Gros

Chaque année, la mairie de Cavalaire organise le forum des associations qui se déroule durant toute une journée au complexe sportif Henry Gros.

Cet événement, qui attire à chaque édition un public conséquent, présente toute la variété du tissu associatif local. Démonstrations sportives et prestations culturelles et artistiques ponctuent cette journée.

C'est ainsi l'occasion de découvrir et se renseigner auprès de chaque association pour permettre à chacun d'apprécier la nature de leur prochain

engagement, en tant qu'adhérent ou même bénévole.

Cette année encore, le forum des associations se déroulera un dimanche et plus précisément le 1^{er} septembre, de 10h à 18h, toujours au complexe sportif Henry Gros.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter «Cavalaire Associations» au 04.94.00.11.58 ou par mail : associations@cavalaire.fr



2 guides pour connaître toutes les associations cavaloises :

Si vous êtes intéressé par une activité sportive, culturelle, sociale ou autre et que vous recherchez des contacts correspondant à vos souhaits, deux guides des associations sont à votre disposition.

Vous pouvez retrouver le guide des sports et les guides des associations dans les services concernés, à savoir Cavalaire Associations, le service des Sports, Cavalaire familles ou bien même à l'accueil de la mairie.

Vous trouverez à l'intérieur de ces guides toutes les associations cavaloises existantes avec leur contact téléphonique et également leur adresse email.

Ces guides sont aussi consultables sur le site internet de Cavalaire : www.cavalaire.fr



Demain : une maison des associations !

Dans le cadre du projet Coeur de Ville et suite à la consultation qui s'est déroulée durant l'été 2018, des premières orientations ont été décidées par l'équipe municipale.

L'une d'entre elles est de pouvoir répondre plus favorablement aux besoins de l'ensemble des associations cavaloises en aménageant de nouveaux locaux. Ce lieu regroupera de nombreuses salles associatives pour répondre au développement de l'acti-

tivité associative et offrir un meilleur service et des espaces de qualité.

Pour ce faire, les associations ont été invitées à faire connaître leurs besoins fin mars 2019 afin que les prochaines décisions puissent être prises en adéquation avec la réalité du terrain.

Pour suivre l'avancée du projet Coeur de Ville, rendez-vous sur le site internet www.cavalairecoeurdeville.fr





Le Yacht-Club ou le vent comme moteur !

© Clin d'Oeil

Yacht-Club, 9 lettres associées à Cavalaire depuis des lustres... Aline Oliven, vous en êtes la présidente depuis 2008 mais quelle est donc la date de sa création ?

A.O : Son acte de naissance date de 1957, je l'ai rejoint en 1995 au poste de secrétaire de Michel Court et j'en assure effectivement la présidence depuis 2008...

Aline, dites-nous ce qui a changé depuis votre arrivée à bord, en près de 25 ans !

A.O : Tout ! Le contenu de l'enseignement a beaucoup évolué, tout comme le matériel dont les améliorations ont été majeures... Les améliorations sont constantes et ce rythme induit un renouvellement plus fréquent du matériel, d'un autre côté il est beaucoup plus performant et notre choix s'oriente toujours vers une mise en œuvre plus facile, idéale pour l'enseignement !

Donnez-nous un exemple, mieux, plus rapide et plus simple à utiliser !

A.O : Les voiles, avec l'évolution des matériaux elles réunissent désormais toutes ces qualités, le matériel progresse vite et nous restons très attentifs aux nouveautés...

En terme de voilier destiné à l'apprentissage de la voile, quel est le dernier modèle arrivé au Yacht-Club ?

A.O : Nous proposons à nos stagiaires l'enseignement sur les Nacra, c'est un modèle de catamaran particulièrement à l'aise en compétition et utilisable en école de voile : notez que c'est aussi le modèle choisi dans cette catégorie pour les prochains J.O, une sacrée carte de visite dont profitent nos stagiaires.

Cavalaire reçoit, la régates des 29ers en avril... Parlez-nous un peu du matériel utilisé pour ces régates :

A.O : C'est là encore l'occasion de constater l'évolution de la voile et de sa pratique, je vais vous expliquer... Nous avons longtemps organisé une régates consacrée aux 420, un format qui a peu à peu perdu de son intérêt face à l'arrivée des 29ers dont la coupe, les voiles et la performance globale étaient bien supérieures, c'est là la loi de l'obsolescence ! Plus rapide, plus pratique, en un mot plus moderne et pour nous, il faut suivre le mouvement... Les 29ers permettent un apprentissage olympique, ils évoluent en classe internationale et jusqu'aux championnats du monde dans le créneau des 15-18 ans avec des qualités incontestables !

Restons sur le sujet du matériel, que pensez-vous de la vague du paddle ?

A.O : Nous l'avons saisie ! 15 paddles sont disponibles au yacht-Club, avec différents formats de flotteur pour répondre aux demandes... Notre parc comprend aussi une vingtaine d'Optimist, un bateau fétiche pour les plus jeunes de nos stagiaires et nous assurons aussi « l'école de sports » d'octobre à juin dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (les NAP), 8 élèves en Optimist et 4 en catamaran pour un enseignement qui applique le principe de « sport au programme des études » à Cavalaire...

Quand les petits grandissent, quelle est votre offre dans le cadre de l'enseignement ?

A.O : Des catamarans de 13 et 15 pieds, avec un look et une définition très modernes, des voiles flashy, ils adorent...

La maintenance de tout ce matériel est réalisée en interne ?

A.O : Absolument, Loïc et Benjamin veillent tant sur le matériel que sur le respect des règles d'utilisation et de la réglementation, c'est une lourde responsabilité technique dont ils s'acquittent parfaitement. Les normes et la réglementation sont draconiennes, nous oeuvrons sous le regard de la Fédération Française de Voile et de la DRJSCS, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale qui diligenter des contrôles sur l'ensemble de notre activité, tant du côté humain que matériel,

Si l'on prend le dernier contrôle en date, quel en fut le résultat ?

AO : Très honorable, nous avons largement « passé » l'examen et c'est pour nous la confirmation que nous menons bien notre démarche sécuritaire et pédagogique, rien n'est laissé au hasard et d'ailleurs, nous sommes le quatrième club varois au nombre des licences-école, après Fréjus, Toulon et Bandol, c'est une confirmation...

Dernière nouveauté en date au yacht-Club ?

AO : Le label Coach Plaisance ! Trois seulement sont labellisés en Méditerranée, Loïc peut ainsi très officiellement coacher des plaisanciers à la demande, avec toutes les garanties légales et l'assurance adaptée... Il apporte ses conseils en termes de navigation, c'est le principe des cours particuliers avec un cadre officiel basé sur la valeur de cet enseignement. Il n'y a plus de vide juridique pour ce coaching, c'est une très bonne chose !

La ville soutient les commerçants pendant les travaux du port...

Dans le cadre du programme de redéploiement des infrastructures portuaires et du projet Ecobleu, la ville a souhaité soutenir les commerces impactés par les travaux débutés l'année dernière en créant une Commission d'Indemnisation Amiable, permettant aux entreprises d'être dédommagées financièrement, sous conditions.

En effet, selon la délibération du Conseil Municipal du 7 mars 2019, « malgré toutes les mesures prises par la Ville de Cavalaire afin de limiter

au maximum les nuisances liées à ces travaux, il n'est pas exclu que ces derniers entraînent une gêne anormale et durable pour les différents établissements commerciaux des zones impactées »

La Ville met ainsi à disposition un dossier d'indemnisation sur demande ou par téléchargement sur le site de la ville à l'adresse www.cavalaire.fr.

Plus d'informations auprès du cabinet du Maire. Tél : 06 37 36 56 26



Cavalaire sur neige et Villard sur mer

AVEC PRÈS DE 40 ANS AU COMPTEUR, LE RAPPROCHEMENT DE CAVALAIRE ET VILLARD DE LANS S'INSCRIT DANS LA DURÉE ! REMONTONS UN PEU L'HISTOIRE DE CETTE ALLIANCE MER-MONTAGNE AVEC LE MAIRE PHILIPPE LEONELLI :

PL : En fait, nous pouvons remonter près de cinquante ans en arrière! Les commerçants et restaurateurs du littoral méditerranéen « montaient » des activités saisonnières l'hiver à la montagne, Villard de Lans n'a pas échappé à cette règle et les Jeux Olympiques de Grenoble de 1968 ont littéralement « boosté » le commerce local... Mon père Paulin Leonelli avait d'ailleurs investi et réhabilité là-bas un immeuble avec l'installation du Caca-barria-discothèque fin prêt en 1967, le tout avec sa femme Ginette ma maman, son fils (mon frère) Jean, Yves Gauthier, Dédé Bourbon et René Caméra.

Il faudra attendre un peu pour voir initier les liens entre les deux municipalités ?

PL : Avec le maire de Villard monsieur Orcelet et mon père Maire lui aussi, 1978 donna le départ avec le début d'une tradition que je qualifierais de « florale » ! Nous échangeons sapins



et brins de mimosa, j'ai d'ailleurs le souvenir des camions chargés de mimosa, une sacrée expédition et une distribution toujours appréciée...

Cette tradition perdue mais ne se limite pas aux arbustes ?

PL : Cavalaire et Villard de Lans sont devenues au fil du temps des destinations réciproques, avec beaucoup d'échanges car nos liens sont forts, cette relation s'exerce par exemple au niveau de nos saisonniers et des vacanciers qui apprécient nos

deux communes et entretiennent la flamme, sans parler de nos liens avec les locaux qui sont toujours vivaces...

Le rapprochement de Villard de Lans et de Cavalaire est toujours d'actualité ?

PL : Absolument, Madame le Maire Chantal Carliz et moi-même y veillons avec attention, chaque occasion de faire se rencontrer nos deux communes se passe idéalement, l'alliance mer et montagne est une réussite qui dure et perdure!



Garage Lecoutour, Citroën à Cavalaire depuis trois générations !

L'ALBUM DE PHOTOS S'OUVRE ET LES AMATEURS D'AUTOS ANCIENNES ÉCARQUILLEN LES YEUX, C'EST BIEN UNE RENAULT VIVASTELLA QUI TRÔNE DEVANT LE GARAGE LECOUTOUR... DÉMARRONS LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS ET LAURENT LECOUTOUR EMBRAYE SUR LE PARCOURS DE CETTE FAMILLE DE MÉCANICIENS !

Laurent Lecoutour : Mon arrière-grand-père était déjà « mécano » aux chantiers navals de la Seyne-sur-Mer et son fils, mon grand-père Henri est arrivé à Cavalaire en 1924 travailler chez le Docteur Roy, qui résidait à la Ricarde et dont il était le chauffeur ! Il quitta cet emploi pour ouvrir le garage à Cavalaire dans les années 30, c'était un homme très habile de ses mains et ingénieux, un tourneur-fraiseur doué aussi...

Garagiste dans les années 30, c'était en plein dans l'époque héroïque de l'automobile !

LL : C'est vrai, c'était le domaine de l'ingéniosité et de la débrouillardise, il fabriquait beaucoup de pièces sur place, fraiseuse, tour et autres outils étaient souvent utilisés... Après deux ou trois ans Henri devint l'agent de Citroën, c'est une longue histoire de confiance avec cette marque depuis près de 90 ans ! Le garage était aussi la station service, distribuait les huiles Renault, Mobiloil, Kervoline et figurera dans le guide Michelin de 1938 pour sa qualité de service !

Votre grand-père Henri passera ensuite la main au suivant des Lecoutour, une voie toute tracée ?

LL : Bien sûr, c'est mon papa Claude qui reprit l'affaire au départ à la retraite d'Henri ! On peut dire que ce garage avait vraiment partagé sa vie, il y était né (la maternité était trop loin le jour de sa naissance) et il y avait grandi avant de reprendre l'affaire...

Garagiste à Cavalaire, c'était l'occasion de quelques rencontres mémorables pendant la saison d'été ?

LL : Nous avons quelques clients célèbres, Sacha Distel qui résidait au Rayol, Henri Salvador et Jean Yanne qui étaient des gens très simples, j'en oublie mais il y avait vraiment du beau monde de passage à la station service...

Claude, votre papa, allait vous remettre les clés du garage par la suite ?

LL : Nous avons fondé une société commune en 1990 et j'ai

repris les rênes en 1998 avant de connaître notre nouvelle implantation aux Pierrugues en 2001, l'outil de travail a bien évolué et répond désormais aux normes les plus modernes... Au final trois générations de Lecoutour et le plaisir de servir la troisième génération de clients, j'ai aussi une pensée pour Adrien Galfard qui a travaillé 40 ans au garage, la fidélité n'est pas un vain mot chez nous !

Citroën a longtemps été synonyme d'innovations, les Lecoutour ont suivi le rythme ?

LL : Absolument, la Traction était la voiture préférée de mon grand-père, la DS a fait les beaux jours de mon papa et j'ai toujours été fan de la BX, une auto familiale pratique, fiable et qui s'acquittait de sa tâche avec un réel talent... J'ai d'ailleurs le souvenir d'avoir détaillé dans la concession de Rabatau à Marseille une BX4tc, la base des voitures de groupe B en championnat du monde des rallyes, une voiture incroyable mais la Méhari était aussi une idée de génie, tout à fait Citroën !

Colette Lecoutour, un éclairage sur votre garagiste de mari ?

CL : En un mot ? Perfectionniste, attentif à la satisfaction de sa clientèle... C'est aussi un chasseur, un mordru de pêche sous-marine en apnée et de balades en bateau, là il déconnecte du garage !

Laurent, terminons avec l'évolution du métier de garagiste !

LL : La voiture est devenue indispensable et tout s'adapte, le délai de fourniture des pièces se réduit, les délais d'intervention doivent suivre et le 100 % « dépannage satisfait » s'impose comme la règle... Désormais la voiture ne se conçoit plus dans la durée, l'envie de changer d'auto et les financements adaptés concourent à faire muter notre métier qui fait aussi la part belle à l'électronique, nous multiplions les formations pour maîtriser tout ça efficacement !



Michel Court

la voile sans compter !

DES CHIFFRES, IL FIT SON ORDINAIRE... DE LA MER IL FIT SON TERRAIN DE JEUX ET DE LA VOILE IL FIT SA PASSION, AUJOURD'HUI C'EST MICHEL COURT QUI DONNE LE CAP D'UN ENTRETIEN TOUTES VOILES DEHORS !

Michel Court, vous aviez déjà « bourlingué » avant de jeter l'ancre à Cavalaire ?

MC : C'était hier, enfin presque... 1960 pour être précis, l'ouverture de mon cabinet de comptable à Cavalaire mais avant il n'y avait pas eu de temps mort, de mes jeunes années à Sainte-Maxime à mon passage en Allemagne et quelques années à Madagascar où j'ai été vice-président du club de voile à 25 ans, j'avais déjà vu du pays !

Vous avez posé les jalons d'une belle aventure à Cavalaire, racontez-nous ça !

MC : J'ai rapidement acquis un voilier d'occasion à Saint-Tropez, un Corsaire de 5,50m transportable sur remorque mais vous vous doutez bien qu'il n'allait pas naviguer sur roues ! Dès l'achat, j'ai rejoint Cavalaire par la mer et ce fut le premier voilier de plaisance accueilli hors saison par les pêcheurs, dans le petit port-abri situé à la place du jeu de boules actuel...

Et déjà, membre du Yacht-Club ?

MC : Absolument ! J'en fus même élu président en 1966, nous n'avions pas de siège ou d'installations « en dur » mais avec la bienveillance du premier adjoint du maire Benjamin Gaillard, monsieur Aubert, nous avons résidé sous une tente puis bientôt une cabane de jardin ! Dans ces années, nos seuls moyens étaient une ancienne grue des Chemins de Fer de Provence et un treuil pour la mise à l'eau, on avait vraiment la foi !

Un tournant capital va faire virer de bord l'objet même du Yacht-Club de Cavalaire, là encore vous étiez à la barre !

MC : C'est vrai, ce que j'appelais le « yachting de papa » vivait et va laisser la place à un mouvement passionnant, là c'était un sacré challenge et tout était à faire . Le 1er Juillet 1968, c'est le lancement de l'Ecole de Voile de Cavalaire, Jacky Adan, Jean Toni et Frédéric Juillard en étaient les moniteurs et nos souhaits ont été largement dépassés avec 280 stagiaires pour la première saison d'été !

Pendant ce temps, vous étiez aussi un régatier assidu ?

MC : Bien sûr, avec une bonne douzaine de Giraglia « au compteur », les croisières en Corse, la Sardaigne, les côtes

italiennes et même une traversée Cavalaire-Les Baléares fort rapide avec un vent particulièrement généreux, je naviguais avec énormément de plaisir dès que j'en avais le temps.

Michel, tout au long de votre vie, la pédagogie, la transmission et l'enseignement de la voile ont littéralement été vos fils conducteurs ?

MC : Là, vous évoquez une chose qui me tient particulièrement à coeur... J'ai plaisir à rappeler que j'avais transmis le virus de la voile à Michel Bernard, instituteur de son état et qui avait capté immédiatement quel parti on pouvait tirer de l'enseignement de la voile en milieu scolaire ; l'apprentissage de la navigation, le travail en équipe et la connaissance du milieu marin ont été nos arguments face à l'inspecteur d'Académie, qui n'a pas résisté longtemps à notre enthousiasme !

Former des jeunes peut aussi tourner à la pépinière de passionnés ?

MC : De champions, même ! Avec un équipage champion du monde en dériveurs 420 , une vice-championne du monde en laser et une foultitude de podiums français et européens, notre implication a connu le succès... En dehors des compétitions, quelques vocations ont émergé et un de nos anciens élèves est aujourd'hui sur le Charles de Gaulle, d'autres dans la marine marchande, susciter une vocation est aussi une victoire !

Tout ce temps passé en altruiste, en dirigeant, en formateur et en fédérateur vous a valu l'estime de tous, y a-t-il eu parmi les marques de reconnaissance un événement qui vous a particulièrement ému ?

MC : Oui, avec toujours beaucoup d'émotion quand j'y repense... En 2017, l'Amiral Jacques Meheut m'a remis la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, au milieu de tous mes amis ce fut un grand moment !

Comme de coutume, le mot de la fin vous appartient !

MC : Il y en aura dix, ma devise... « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

ENTREtenir LA FORÊT, POUR L'HUMAIN ET LA NATURE

Depuis le début de l'année, les précipitations ont été très rares et si la sécheresse se confirme au printemps, les risques d'incendie de forêt seront importants. C'est pourquoi, quelles que soient les conditions climatiques, le Pôle environnement de la Communauté de communes est sur le terrain tous les jours pour que les massifs soient parfaitement entretenus et débroussaillés avant les grandes chaleurs de l'été.

Le plan d'action 2019 a prévu de nombreuses interventions sur des pistes forestières ainsi que sur des interfaces habitat/forêt qui protègent certains quartiers résidentiels les plus exposés. Ce sont 447 hectares de forêt et 130 kilomètres de pistes qui ont déjà été entretenus entre janvier et mars derniers.

A ce travail permanent, qui s'intensifie à l'approche de l'été, s'ajoutent les actions menées pour être au plus proche des habitants ou encore des démarches de préservation de la nature.

LA COMCOM TRANSMET SA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE AUX COLLÉGIENS

Citons, par exemple, les visites des scolaires en forêt, comme celle des élèves de la classe environnement (6ème B) et les enfants du dispositif ULIS du collège Gérard-Philippe de Cogolin. C'est Olivier PORRE, technicien forestier au sein du pôle Environnement de la Communauté de communes, qui a guidé la trentaine d'élèves à la découverte du milieu forestier et



Sortie pédagogique de collégiens, animée par la Communauté de communes

géologique local. Il les a d'abord aidés à se repérer sur une carte puis leur a présenté la particularité de ce massif : les différents types d'arbres, les roches et l'ensemble géologique, etc. Grâce à leur guide, les enfants ont appris que ce relief actuel s'est formé il y a cinq millions d'années. Le but de cette sortie était de comprendre le massif des Maures mais aussi pourquoi il y a des incendies, et quels sont les dispositifs mis en place pour lutter contre ce fléau. Olivier PORRE a tout expliqué, face à un auditoire ravi, qui connaissait peu tout cela.

LA COMCOM AUX PETITS SOINS AVEC LES TORTUES D'HERMANN



Autre sujet d'intérêt, le travail réalisé par le responsable du service Forêt, Jean-Louis BEE, avec le directeur scientifique de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures, Dominique GUICHETEAU, pour établir les modalités d'intervention de la ComCom sur le site des Plaines, en contrebas de La Garde-Freinet. Dans cet espace protégé vit un animal bien connu, la tortue d'Hermann. Cette espèce compte parmi les plus menacées au monde. Ses derniers refuges en France se limitent à deux noyaux de population situés dans une partie

du Var – dans le massif des Maures – et en Corse. Afin de les préserver, le site des Plaines a donc été entièrement débroussaillé manuellement et tout cela avant le 1er mars (c'est à dire avant la sortie d'hibernation des tortues).

C'est un bel exemple de complémentarité entre structures publiques pour la préservation du milieu naturel, préservant à la fois la faune menacée et assurant la réalisation de travaux d'entretien de la forêt, dans la perspective de la prévention contre les incendies, avec en corollaire la mise en sécurité des pompiers en cas d'intervention sur un feu.

Tout le monde y trouve son compte, humains comme animaux !



Tortue d'Hermann observée sur le site des Plaines en contrebas de La Garde-Freinet



Travaux de peinture avant la réouverture des postes de secours



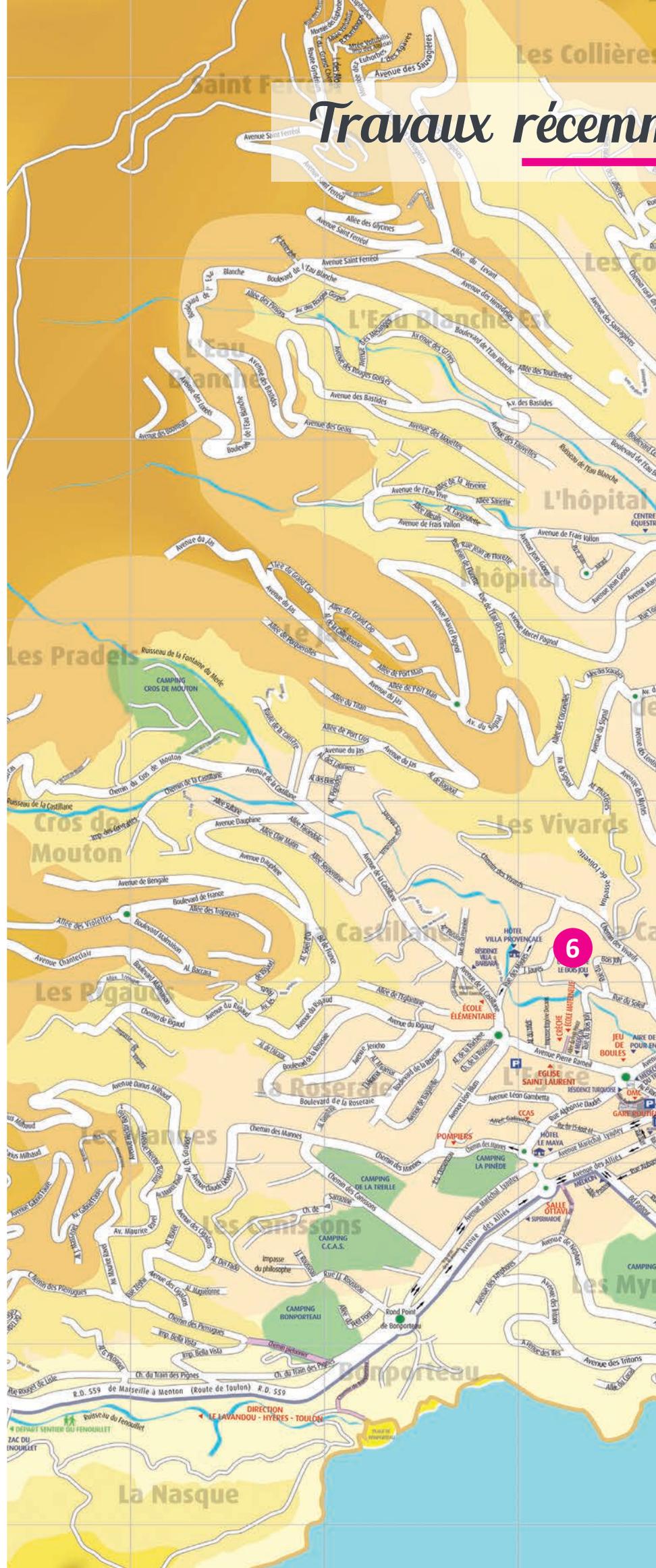
Travaux de réfection des locaux de la Maison de la Mer



Travaux de confortement de l'ancienne voie de chemin de fer, par remplacement des enrochements



Travaux sur les espaces verts avec la coupe d'un palmier contaminé par le charançon rouge dans le rond-point de Saint-Exupéry



Comment réalisés



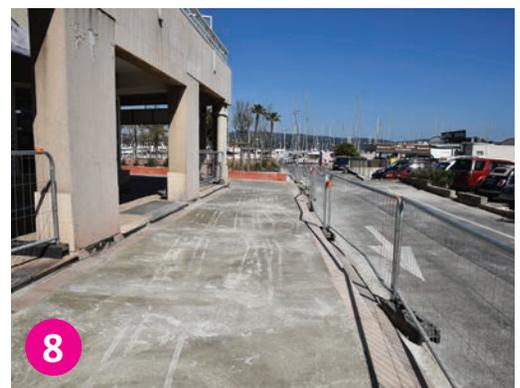
5
Chemin des Collières : pose d'un caniveau-grille pour canaliser les eaux pluviales devant la résidence « Les Capucines »



6
Rue Jean Jaurès : réfection partielle de la voirie



7
Réaménagement de la place Sainte-Estelle : Travaux en cours



8
Traitement de sol du cheminement piétonnier place Sainte-Estelle et du barreau de liaison rue Saint-Pierre / rue du Port

DES PROMESSES, DES PROJETS, DES PROMESSES DE PROJETS, DES PROJETS EN PROMESSES MAIS...ON NE NOUS DIT PAS TOUT.....

AFFAIRES

Mars 2018 : nous apprenons que le Procureur de la République diligente une enquête, pour suspicion de corruption passive et active, sur les marchés publics du projet Ecobleu.

Mars 2019 : le Procureur de la République diligente une enquête, pour suspicion de prise illégale d'intérêt, sur le permis de construire signé par le Maire au profit de la Société STEPAN, déposé par la Société CORINTHE.

FINANCES LOCALES

Budget 2018 : 4 949 972€ de travaux prévus et seulement 2 532 911€ réalisés.

Budget 2019 : 4 998 475€ de travaux prévus. Mais combien seront réalisés ?

Un budget doit être équilibré entre dépenses et recettes, mais 2 417 061€ ont été prélevés pour rien aux cavalairis en 2018 ! Combien seront prélevés pour rien en 2019 ?

Cavalaire est dans le Top 10 des communes de PACA ayant un taux de Taxe Foncière de + 20% (TF1 20h 11.03.19).

URBANISME

PLUS DE 1000 LOGEMENTS AUTORISÉS DEPUIS 2014.

Un terrain municipal est vendu 350 000€ pour édifier un nouvel immeuble de petits appartements qui n'apporteront rien de plus à notre commune mais c'est pour équilibrer le budget !

Autant de nouveaux contribuables ; plus aucune raison de se priver de baisser significativement le taux de la taxe foncière et de le ramener à celui de 2013 : 18,83 % !

MAISON DE LA NATURE

Médaille d'or régionale attribuée au Projet, mais pas pour son montage financier :

- **En 2017**, le coût de l'Avant Projet Détaillé a été évalué à **1 483 792€**.
- **En 2019**, son coût s'élève maintenant à **2 450 000€** avant le premier coup de pioche **soit une augmentation de 69%**. De plus, aucun budget prévisionnel de fonctionnement n'a été établi.

Autrement dit, c'est beau (subjectif) c'est cher et ça sert à quoi ? D'autant plus que ce site sera fermé tout l'été à cause des risques d'incendie pendant cette période.

LE PORT

RETARD DE PLUS DE 3 ANS.

Budget de **37 000 000€** qui ne comprend pas le coût de la démolition de la digue-quai Marc Pajot ni du Centre d'animation et de leur reconstruction. Mais, grande satisfaction du Maire : sur 343 avis déposés lors de l'enquête publique, 30% de positifs permettant d'obtenir un avis favorable de la commissaire enquêteuse !

Attendons l'avis du Préfet qui ne peut ignorer l'enquête en cours sur cette « affaire Ecobleu » et ses ramifications.

ON NE NOUS DIT PAS TOUT, MAIS ON NOUS FAIT DES PROMESSES !

Texte remis le 21 mars 2019.

Vous pouvez nous retrouver sur :
www.a-napoleon.com



ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

www.decidonscavalaire.fr

(Texte remis le 21 mars 2019)

A EN PERDRE RAISON !!!

Se prétendre incarner un visionnaire, c'est parfois perdre la raison au point de ne plus voir et entendre ce qui se passe autour. Vivre dans ses rêves, ou ses illusions....

L'enquête publique a rendu un avis favorable aux trois questions posées sur le redéploiement des infrastructures portuaires, dont les dossiers étaient consultables en mairie et sur le site de la Préfecture. 138 réponses ont été enregistrées à la mairie et 243 sur le site de la Préfecture. Beaucoup de personnes n'ont pas répondu précisément aux questions posées mais ont donné leurs avis comme s'il s'agissait presque d'un référendum, référendum d'ailleurs que j'avais demandé dès la présentation de ce projet démesuré et que le Maire a balayé d'un revers de main en jugeant que les cavalairis n'en avaient pas besoin. **Non, cela n'était pas un référendum...**

Le site de la Préfecture est consultable au public. Même si ces courriels ne comptent pas pour l'enquête, **il apparait clairement que plus des deux tiers des réponses rejettent ce projet.** C'est suffisamment explicite ! **Quand allez-vous enfin écouter, entendre et comprendre que les plaisanciers et les cavalairis ne veulent pas de votre projet ?**

Vos contribuables ne vous demandent pas, en ces temps difficiles où les personnes ont de plus en plus de difficultés à vivre, d'être un visionnaire... juste de redescendre sur terre, à Cavalaire, pour constater déjà et parmi d'autres choses, que les dégradations du réseau routier sont bien plus prioritaires qu'un projet de port au coût pharaonique, qu'une révision du PLU s'impose afin d'éviter d'avoir comme maintenant, des immeubles luxueux qui poussent partout...Et pourtant bon nombre de cavalairis sont sans logement faute de moyens ! Que vos contribuables cherchent un travail stable et durable, etc... **Comme le Président de la République, vous devriez faire un grand débat, mais cette fois-ci, un vrai ! Vous auriez des surprises ! Oseriez-vous ?**

Il serait temps aussi d'assumer vos responsabilités de gestion depuis 2014 et d'arrêter de rejeter toujours la faute sur les seules gestions précédentes. **Trop facile** ... Dette, hausses des impôts, etc... Gestions qui vous ont bien servies aussi dans le choix de vos actes. Les cavalairis vont toujours payer le prix fort de votre gestion ?

Chers cavalairis je reste à votre écoute. Bien cordialement

Ariane Chodkiewicz

Rassembler

#MaCommuneJyTiens

À TOUS LES MOMENTS DE MA VIE



LES MAIRES
DE FRANCE

Carnet du trimestre

Naissances



- 09/01/2019 Romane, Antonietta,
Sophie SUPERCHI
- 10/01/2019 Tara CAZABAN
- 08/02/2019 Jeanne, Florence,
Annie BUREL
- 08/02/2019 Maddie, Jessy,
Suzanne, Gabrielle
SIMONELLI MERCIER
- 11/02/2019 Layane BEN
MAHMOUD
- 22/02/2019 Jennah KRÉÏMI
- 02/03/2019 Lojay MECIBAH
- 06/03/2019 Arthur, Gabriel,
Raymond MEUNIER
- 17/03/2019 Charlotte, Suzanne,
Jeanne BLANDIN
- 22/03/2019 Manon, Nadia
CARRERAS

Mariages



- 29/03 Ali BAHRI et Stéphanie COR-
MIER

Décès

- 27/12/2018 Lucien ODDO
- 10/01/2019 Bernard FAURE
- 10/01/2019 Michel VANDAMME
- 13/01/2019 Henri SOLOCH
- 19/01/2019 Louise JACOMET
veuve LIESCH
- 22/01/2019 Edmond FOURNIER
- 23/01/2019 Denis SABATIER
- 24/01/2019 Bertrand LEDUC
- 29/01/2019 Gilberte DELBECQ
veuve SUEUR

- 30/01/2019 Maria TREVISSON
veuve PRESSAC
- 31/01/2019 Fortuné ARIZZI
- 09/02/2019 Claude FRANCIENGUES
- 13/02/2019 Benoît ANTOINE
- 16/02/2019 Mireille PROTTI
veuve STERN
- 19/02/2019 Suzanne DUGÉNETAY
veuve DUPLIERTO
- 20/02/2019 Huguette PIENS
veuve REYNIER
- 23/02/2019 Silvio SIMONELLI
- 04/03/2019 Jean CARRASCO
- 07/03/2019 Marie-Thérèse
DENOUE
veuve BELLON
- 07/03/2019 Jean MARTINAT
- 12/03/2019 Daniel GERMAIN
- 14/03/2019 Michel DUTHIER
- 16/03/2019 Germaine CORNETTI
veuve FOLCO
- 18/03/2019 Claude ROUSSET
- 22/03/2019 Daniel SANCHEZ

À savoir

Cimetière

EN 2016, LE CIMETIÈRE A FAIT L'OBJET DE TRAVAUX D'EXTENSION POUR PERMETTRE DE RÉPONDRE AUX DEMANDES PROPORTIONNELLES À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE CAVALAIRE.

Le cimetière intercommunal a fait l'objet de mesures d'extension pour un montant de 360 000€, pour pallier le manque de places disponibles, en premier lieu avec les

constructions d'un columbarium de 60 places, de 51 caveaux de 2 places, de 32 caveaux de 3 places, de 12 caveaux de 4 places et enfin de 108 caveaux d'une Place (ca-

veau aérien), ménageant un total de 414 nouvelles places.

La gestion efficace de ces emplacements permettra d'optimiser l'occupation du cimetière, avec notamment la seule vente d'espace en cas de décès : il ne sera pas concédé de réservation à l'avance pour ne pas connaître de situation de saturation sans réelle occupation.

La police municipale est en charge de la commercialisation et tous les détails sont disponibles auprès de ce service municipal.
Contact : 04 94 71 83 90



PROGRAMME DES ANIMATIONS

LES IMMANQUABLES

Du 13 avril au 15 septembre

EXPOSITION : VISITES EN 3D, LE MONTJEAN ET LES VILLAS DE PARDIGON

Espace Archéologique, selon horaires d'ouverture
Renseignements : Espace Archéologique

Dimanche 14 avril

GRAND PRIX CYCLISTE

Promenade de la Mer, 13h - 18h
Renseignements : Caval'Vélo, 06 51 91 24 55

Lundi 15 avril

ESCAPE GAME

Maison de la Mer, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Du 15 au 22 avril

EUROCUP 29^{ER} - 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Renseignements : Office de Tourisme

Mardi 16 avril

HERO TOUCH - JEUX DE LASER GAME

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Mercredi 17 avril

SPEED RACING 3D - RÉALITÉ VIRTUELLE

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Jeudi 18 avril

ATELIER DU PETIT ARCHÉOLOGUE

Espace archéologique, 14h30 - Sur inscription
Renseignements : Espace Archéologique

Vendredi 19 avril

ARCHERIE TAG

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

SPECTACLE CAD VOCAL

Salle des Fêtes, 20h30
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Samedi 20 avril

COMPÉTITION D'ESCALADE

Complexe Henry Gros, 8h - 22h30
Renseignements : Service des Sports

Dimanche 21 avril

JOYEUSES PÂQUES À TOUS !

Animations, gonflables, mascottes et distribution de chocolats

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h - 12h30
Renseignements : 06 37 36 56 26

Mardi 23 avril

GONFLABLES : « LE CAMION DE POMPIERS » ET « LE ZOO »

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Mercredi 24 avril

SLACKLINE

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Jeudi 25 avril

« ROSSITZA MILEVSKA TRIO »

Auditorium de la Médiathèque, 19h
Renseignements : Médiathèque

Samedi 27 avril

CONCOURS DE BOULES REPS

Renseignements : 06 37 36 56 26

Dimanche 28 avril

HANDI'CAP'VALAIRE 3

Place Jean Moulin
Renseignements : CCAS

Mardi 30 avril

LE BUMP BALLS

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Jeudi 2 mai

GONFLABLES : « LE PARCOURS WESTERN » ET « LE ZOO »

Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Vendredi 3 mai

GUINGUETTE : DAMIEN MICHEL

Maison de la Mer, 15h - 18h
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

APÉRO-SCÈNE*

Musique live par le groupe Papy & The Chics Filles
Boulevard du Vieux Port, 18h - 21h
Renseignements : 06 37 36 56 26

Samedi 4 mai

SOIRÉE JAZZ

Salle des Fêtes, 21h
Renseignements : Cavalaire Jazz

Du 4 mai au 22 juin

EXPOSITION : MARIE CURIE ET LES PERSONNALITÉS QUI ONT VISITÉ CAVALAIRE

Médiathèque, selon horaires d'ouverture
Renseignements : Médiathèque

Dimanche 5 mai

Place Jean Moulin

Renseignements : 06 12 80 13 41

Mardi 7 mai

DON DU SANG

Renseignements : 06 15 02 11 78

Du 8 au 12 mai

CRITÉRIUM NATIONAL WETA

Plage du Centre-ville
Renseignements : Office de Tourisme

Samedi 11 mai

TREPLIN ROCK

Esplanade Sainte Estelle, à partir de 17h
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Les 11 et 12 mai

JOURNÉES « DÉCOUVERTE NATURE ET TERROIR »

Potager de l'Usine, 10h - 19h
Renseignements : 06 37 36 56 26

Du 13 au 18 mai

LAND ART

Centre-ville
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Vendredi 17 mai

THÉÂTRE : CAS DE FARCE MAJEURE PAR LA COMPAGNIE « LARC EN SCÈNE »

Salle des Fêtes, 20h30
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Du 17 au 19 mai

SALON DU BIEN-ÊTRE

Maison de la Mer, 10h - 18h
Renseignements : 06 37 36 56 26

Samedi 18 mai

LES NOCES DE FIGARO

Salle des Fêtes, 20h30
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Dimanche 19 mai

LA 7^{ÈME} ÉDITION DE LA CAVALAISOISE

Maison de la Mer, 8h - 13h
Renseignements : Service des Sports

Vendredi 24 mai

GUINGUETTE : SOUVENIR SOUVENIR

Salle des Fêtes, 15h - 18h
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Mercredi 29 mai

CONCERT INTIMISTE : « UN NERF DE SWING »

Duo Jazz Manouche
Auditorium de la médiathèque, 19h
Renseignements : Médiathèque

Du 29 mai au 1^{er} juin

CHAMPIONNAT D'EUROPE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DART

Renseignements : Office de Tourisme

Du 31 mai au 1^{er} juin

TROPHÉE SNSM

Renseignements : Office de Tourisme

Les 1^{er} et 2 juin

FAITES DU NAUTISME

Renseignements : Office de Tourisme

Mercredi 5 juin

SORTIE CULTURELLE

Musée Carmignac de Porquerolles
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Vendredi 7 juin

GUINGUETTE : FRANCIS TORNATO

« DOUCE FRANCE »
Salle des Fêtes, 15h - 18h
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Les 8 et 9 juin

CAVALAIRE MOTORS FESTIVAL

Esplanade de Lattre de Tassigny
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes
ou 07 84 07 50 48

Les 15 et 16 juin

EQUI COUNTRY

Esplanade de Lattre de Tassigny
Renseignements : Office de Tourisme

JOURNÉE DE L'ARCHÉOLOGIE

Renseignements : Espace Archéologique

Vendredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre-ville, Esplanade Sainte Estelle,
Esplanade de Lattre de Tassigny, à partir de 17h30
Renseignements : Office Municipal de la Culture

AQUAGYM NIGHT FEVER

Plage du Centre-Ville, 21h- 22h
Renseignements : Service des Sports

Lundi 24 juin

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Renseignements : Office de Tourisme

* ATTENTION, L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.

CAVALAIRE

— GOLFE DE SAINT-TROPEZ —

CAVALAIRE MOTORS FESTIVAL

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES

8 et 9 juin



SHOW BIKE – SHOW CAR – DÉFILÉ DE PIN UP
COSPLAY – CONCERTS – SHOW BURLESQUE



Renseignements : 07 84 07 50 48
ou Comité Officiel des Fêtes : 04 94 01 92 10